



## Territoires du Nord-Ouest (NT)

Population : 44 826

Nombre d'écoles (M-12) : 49

Nombre d'élèves en M-12 : 8 700

Nombre de programmes d'apprentissage en ligne (M-12) : 1

Nombre d'élèves en apprentissage en ligne en M-12 : 216

## Gouvernance et réglementation

La Loi sur l'éducation de 2009 permet à différents organismes scolaires « d'autoriser, de superviser, et d'évaluer l'utilisation des programmes d'apprentissage à distance dans l'application du programme d'enseignement » (p. 72). Le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation (MÉCF) définit l'apprentissage à distance comme l'utilisation délibérée d'Internet et du Web, ainsi que des lignes téléphoniques pour tirer parti des outils de communication, des systèmes de gestion de l'apprentissage et autres ressources afin de surmonter les obstacles géographiques pour rendre cours et expertise accessibles à ceux qui ne peuvent suivre de formation en personne et ainsi former un « groupe virtuel d'élèves ». Le département Éducation, Culture et Emploi avait un protocole d'entente avec l'*Alberta Distance Learning Centre (ADLC)* de 2004 à 2021, ou jusqu'à ce que l'ADLC cesse ses activités. Le département a l'intention d'utiliser les services de l'école *Vista Virtual* de la *Pembina Hills School Division* pour combler ses besoins futurs en apprentissage en ligne ou à distance.

De plus, la section 3.3 du Guide de l'enseignement des TNO présente une série d'exigences auxquelles les écoles doivent se conformer si elles souhaitent participer aux programmes d'apprentissage en ligne. Bien que le document concerne principalement l'éducation à distance et certaines exigences opérationnelles précises en lien avec la participation des écoles aux cours offerts par l'ADLC, il recommande que les écoles désignent un coordonnateur affecté à l'apprentissage en ligne, qu'elles prévoient une case dans l'horaire des élèves réservée à l'apprentissage en ligne, qu'elles adoptent un plan pour que les élèves terminent leurs cours dans les délais requis, et qu'elles prévoient un accès à des ressources supplémentaires appropriées.

Enfin, les Territoires du Nord-Ouest s'approchent de la fin de leur processus de 10 ans pour le renouvellement de l'éducation (appelé Réforme et innovation en éducation). Le gouvernement territorial a fait du développement et de l'appui au renforcement de sa capacité interne d'enseignement à distance une priorité (voir : <https://www.ece.gov.nt.ca/en/services/education-renewal/northern-distance-learning>), ainsi que l'atteinte des résultats des élèves au même niveau que le reste du Canada. Le Northern Distance Learning (NDL), qui est un partenariat avec le Beaufort Delta Divisional Education Council et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, devrait jouer un rôle majeur dans la réalisation de ces priorités. NDL fera l'objet d'une évaluation formelle en 2023-2025.

## **Programmes d'apprentissage en ligne (M-12)**

Le programme d'apprentissage à distance (*Northern Distance Learning – NDL*) en est à sa troisième de trois années d'expansion. Les enseignants du programme sont en poste à Inuvik, et enseignent généralement à un petit nombre d'élèves à leur école d'attache. Les élèves des 15 autres écoles qui participent au programme suivent les cours en ligne depuis leurs écoles respectives avec l'aide d'un responsable local et interagissent avec l'enseignant et leurs pairs par l'intermédiaire de la visioconférence. Le programme utilise le système de gestion de l'apprentissage Moodle. Au cours de l'année scolaire 2020-2021, 92 élèves étaient de *NDL*. Cependant, chaque conseil scolaire est financé de façon à être capable de faire ses propres choix d'apprentissage à distance ou d'apprentissage en ligne.

De plus en 2020-2021, environ 124 élèves étaient inscrits dans des cours en ligne, offerts par l'*Alberta Distance Learning Centre*.

## **Programmes d'apprentissage mixte ou hybride (M-12)**

Le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation définit l'apprentissage mixte ou hybride comme un programme scolaire officiel dans le cadre duquel les élèves suivent leurs cours en partie en ligne, et en partie en personne. Cette définition correspond à la description de l'apprentissage à distance en ligne proposée par l'étude et conforme au NDL comme décrit dans la section précédente. Aucune donnée supplémentaire relative à l'apprentissage mixte ou hybride n'a été fournie.

## **Apprentissage à distance**

### *Fermeture des écoles – printemps 2020*

Les écoles des Territoires du Nord-Ouest ont fermé le 16 mars 2020. Le gouvernement a créé et mis à la disposition des enseignants un document intitulé « Continuité des apprentissages : Mesures de soutien pour les enseignants des TNO » pour les aider à planifier l'enseignement et l'apprentissage à distance, qui comprenait une liste organisée de ressources pour chaque âge et niveau scolaire. Le gouvernement a aussi créé une page Web offrant des informations aux parents et gardiens légaux pour les aider à appuyer leurs enfants avec l'apprentissage à distance. Les élèves ayant un accès limité à Internet avaient des travaux en format imprimé et pour les foyers ayant accès à Internet, les outils d'apprentissage suggérés étaient *Google Classroom*, *Moodle*, *Facebook Live*, *GoToMeeting*, *Skype* et *Zoom*. Le soutien à la communication a également été facilité par des stations de radio et des appels téléphoniques et les stations de radio offraient des leçons à travers des contes et des récits. Les attentes en matière de fréquentation pour l'apprentissage à distance étaient de 3 heures par semaine pour les élèves de la maternelle à la 3e année, de 5 heures par semaine pour les élèves de la 4e à la 6e année, de 7 heures par semaine pour les élèves de la 7e à la 9e année et de 3 heures par cours par semaine pour les élèves de la 10e à la 12e année. Tous les tests de rendement ont été annulés et des bulletins ont été distribués (Nagle et al., 2020a).

## *Réouverture des écoles – automne 2020*

La rentrée scolaire 2020-2021 n'a pas été retardée et l'apprentissage en présentiel a bénéficié de mesures de santé accrues, notamment des « bulles ou cohortes » d'apprentissage ainsi que des normes de distanciation physique. Pour les élèves de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année aucune distanciation physique n'était requise et pour les élèves de la 7<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> année une distanciation physique de 1 mètre était requise et pour le personnel scolaire ainsi que pour les élèves de la 8<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année une distanciation physique de 2 mètres était requise. D'autres mesures de protection incluaient des entrées et des sorties contrôlées pour la circulation des élèves, des diners et des pauses échelonnés, de l'espacement entre les bureaux et les meubles, aucun grand rassemblement ou assemblée ainsi que des activités de plein air le plus fréquemment possible. Les masques n'étaient pas obligatoires en classe et les masques étaient utilisés lorsque la distanciation physique ne pouvait pas être atteinte. Les programmes d'études devaient être enseignés comme d'habitude, et des horaires d'apprentissage modifiés étaient une possibilité, où les élèves du secondaire assistaient le matin ou l'après-midi en alternance (Nagle et al., 2020b).

## *Année scolaire 2020-2021*

L'année scolaire 2020-2021 a débuté normalement avec l'apprentissage en présentiel, mais les écoles de la capitale Yellowknife ont effectué une transition d'urgence à l'apprentissage à distance le 3 mai 2021, une mesure qui a été levée le 17 mai. L'apprentissage en présentiel, l'apprentissage mixte ainsi que l'apprentissage à distance lorsque les élèves devaient s'isoler furent des options au cours de l'année scolaire 2020-2021. Lors de l'apprentissage mixte, les élèves allaient à l'école le matin, puis étaient à distance en après-midi pour effectuer leurs travaux soit en ligne ou avec des modules d'apprentissage imprimés. Les apprentissages dans la nature étaient également une option lors de l'apprentissage à distance. Les évaluations et les bulletins scolaires se sont poursuivis comme d'habitude, et ce quel que soit le modèle d'apprentissage. Les élèves qui avaient besoin de technologies d'assistance avaient accès à ces soutiens. (Nagle et al., 2021).

## **References**

- Nagle, J., Barbour, M. K., & LaBonte, R. (2020a). *Documenting triage: Detailing the response of provinces and territories to emergency remote teaching*. Canadian eLearning Network. <https://securservercdn.net/198.71.233.227/sgf.292.myftpupload.com/wp-content/uploads/2020/11/Documenting-Triage-canelearn-emergency-remote-teaching-report1.pdf>
- Nagle, J., Barbour, M. K., & LaBonte, R. (2021). *Toggling between lockdowns: Canadian responses for continuity of learning in the 2020-21 school year*. Canadian eLearning Network. <https://securservercdn.net/198.71.233.153/sgf.292.myftpupload.com/wp-content/uploads/2021/08/canelearn-2020-21-school-year.pdf>
- Nagle, J., LaBonte, R., & Barbour, M. K. (2020b). *A fall like no other: Between basics and preparing for an extended transition during turmoil*. Canadian eLearning Network.

<https://secureservercdn.net/198.71.233.227/sgf.292.myftpupload.com/wp-content/uploads/2020/11/A-Fall-Like-No-Other-canelearn-remote-teaching-report2.pdf>